

Accueil de loisirs

Du lundi 06 au vendredi 31 juillet 2026

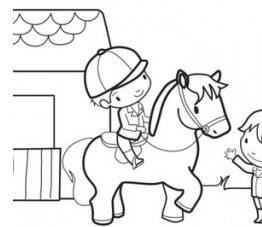
Pour les enfants de 6 à 14 ans

<input type="checkbox"/> Lundi 06 juillet Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Mardi 07 Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Mercredi 08 Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Jeudi 09 Tarif journalier 17 €	<input type="checkbox"/> Vendredi 10 Tarif journalier 17 €
Activités sportives au gymnase ou city stade	Sortie en forêt	Visite ferme pédagogique du cheval d'O	Sortie Equitation + forêt	Sortie accrobranches à St Léonard des Bois
Pas de restauration, prévoir pique-nique ou repas à faire réchauffer.				

<input type="checkbox"/> Lundi 13 juillet Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Mardi 14	<input type="checkbox"/> Mercredi 15 Tarif journalier 17 €	<input type="checkbox"/> Jeudi 16 Tarif journalier 17 €	<input type="checkbox"/> Vendredi 17 Tarif journalier 12 €
Activités sportives au gymnase + escalade	FERIE	Sortie au lac du Mêle	Sortie Equitation + forêt	Grand jeux préparé par les stagiaires
Pas de restauration, prévoir pique-nique ou repas à faire réchauffer.				

<input type="checkbox"/> Lundi 20 juillet Tarif journalier 28 €	<input type="checkbox"/> Mardi 21 Tarif journalier 28 €	<input type="checkbox"/> Mercredi 22 Tarif journalier 28 €	<input type="checkbox"/> Jeudi 23 Tarif journalier 28 €	<input type="checkbox"/> Vendredi 24 Tarif journalier 28 €
Séjour sport et nature à Pont d'Ouilly (COMPLET)				

<input type="checkbox"/> Lundi 27 juillet Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Mardi 28 Tarif journalier 17 €	<input type="checkbox"/> Mercredi 29 Tarif journalier 12 €	<input type="checkbox"/> Jeudi 30 Tarif journalier 17 €	<input type="checkbox"/> Vendredi 31 Tarif journalier 12 €
Randonnée au belvédère et découverte de la nature	Sortie Aquaparc à La Ferté Macé	Sortie vélo (prévoir vélo et casque)	Sortie Equitation + forêt	Activités sportives au gymnase + tir à l'arc
Pas de restauration, prévoir pique-nique ou repas à faire réchauffer.				



Equitation



Aquaparc



Accrobranches



Lac du Mêle



Sortie en forêt

**Date limite des inscriptions:
Vendredi 26 juin**

INFO SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Il ouvrira ses portes tous les jours du lundi 06 au vendredi 31 juillet, de **9h00 à 17h00, salle des associations**, à la maison des services publics, possibilité d'un accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00.

Les inscriptions sont à faire au plus tôt, pour notre organisation et surtout si vous voulez avoir de la place pour les différentes activités.

Celles-ci seront destinées aux enfants de 6 à 14 ans, domiciliés ou scolarisés sur la Commune de Villeneuve en Perseigne.

La Commune pourra annuler toute activité qui ne recueille pas assez d'enfants et pourra prendre également des dispositions en cas d'intempéries.

Le séjour sport et nature

Il aura lieu à Pont d'OUILLY, du lundi 20 au vendredi 24 juillet pour les enfants de 6 à 14 ans. Le tarif sera de 150€ en pension complète, 5 jours et 5 activités proposées. Les activités proposées seront le vtt, le tir à l'arc, le canoë-kayak, le biathlon ou la découverte de l'environnement.

Pour le trajet, nous mettons en place un déplacement en car. Plus de renseignements seront donnés ultérieurement pour les inscrits, lors d'une réunion d'information.

Comment s'inscrire ?



Pour inscrire votre enfant, il faut nous adresser :

- ◆ **Fiche de renseignement et fiche sanitaire** pour 2026 dûment remplie avant le début de l'accueil, si vous ne l'avez pas déjà fourni (à me demander ou à venir chercher ou à télécharger sur le site de la commune)
- ◆ **Le planning d'inscription** rempli pour la période des vacances concernées
- ◆ **Photocopie du carnet de vaccination** (obligatoire)
- ◆ **Une attestation d'assurance** responsabilité civile et individuelle accident (sauf pour les enfants scolarisés à l'école Sainte Jeanne d'Arc)
- ◆ **Une attestation CAF** pour les familles au quotient familiale sous le niveau B

Où me joindre ? (Boris GESBERT, directeur ALSH)

☎ Portable ALSH 07 56 10 11 07

☎ Commune 02 43 97 80 15

Email : boris.gesbert@fresnayechedouet.fr

Possibilité de venir me rencontrer à la mairie le mardi, de 14h à 17h45.

Plus d'informations sur <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com>

La restauration

Prévoir un repas tous les jours pour votre enfant, soit un pique-nique, surtout pour les sorties ou soit un repas à faire réchauffer, ce qui est possible lorsque les activités se déroulent à la Fresnaye.

En ce qui concerne le goûter, il sera offert à tous les enfants en fin de journée.

A savoir

Pour **les animations en extérieur**, prévoir une tenue adaptée selon le temps de la journée et selon l'activité et surtout une casquette et de la crème solaire pour protéger du soleil.

Pour la sortie **accrobranches** au domaine du Gasseau, à St Léonard des Bois, mettre des chaussures fermées à vos enfants.

Pour **la sortie vélo**, prévoir un vélo en bon état pour rouler et obligatoirement un casque.

Pour **l'équitation**, le rdv le matin et le soir, se fera au centre équestre de la Ménagerie à la Fresnaye/Chédouet aux heures habituelles.

Prévoir un pantalon et des chaussures fermées.

Pour la sortie **Aquaparc**, prévoir maillot de bain et serviette de bain. Il s'agit d'une grande structure gonflable posée sur un lac. Il n'est pas nécessaire de savoir nager mais l'enfant ne doit avoir aucunes appréhensions dans l'eau.

TARIFS

Voici les tarifs généraux demandés cette année (inscription soit à la semaine, soit à la journée). Les tarifs seront réduits de 10% pour les familles ayant un quotient familial sous le niveau B.

Adressez vous à Boris pour de plus amples renseignements

	Dès le premier enfant	Dès le deuxième enfant	Dès le troisième enfant
Tarif à la semaine	58 €	53 €	50 €
Tarif pour 2 semaines	102 €	96 €	94 €
Tarif pour 3 semaines	137 €	135 €	131 €
Tarif à la journée	12 €	11.50 €	11 €
Tarif journée avec prestataire	17 €	16 €	15 €
Tarif du Séjour		150 €	

Nous déduisons les différentes aides pour les loisirs de votre facture. Vous devez nous les fournir dès l'inscription.

Après les vacances, vous recevrez votre facture, à régler au trésor public.